Avertissements agricoles® Auvergne



ISSN : 0763 - 7756

Grandes cultures

CT Olé Av. agric. Auvergne Limousin - Gdes cultures

Le 16 Février 1989 | N° 3

COLZA : Installer vos cuvettes jaunes pour suivre le charançon de la tige
POIS : Les traitements des semences

COLZA

CHARANCON DE LA TIGE

✪ Situation

Notre réseau colza a commencé à fonctionner.

A ce jour, les captures de charançon n'ont pas encore débutées. Les journées ensoleillées et douces de la semaine dernière ont certainement permis un début de déplacement des adultes.

✪ Préconisation

Penser à installer vos cuvettes jaunes (eau + mouillant + antigel). Le vol risque de débuter rapidement. Il est trop tôt pour intervenir.

DESHERBAGE

Un désherbage de rattrapage peut être réalisé en cas de :

❒ Présence de graminées (annuelles ou vivaces)

Utiliser un anti-graminées spécifique lorsque les conditions climatiques le permettent et si la végétation est poussante. Adapter les doses en fonction des graminées présentes (annuelles ou vivaces).

❒ Présence de dicotylédones

Le choix est très limité. Seul LONTREL à 1 l/ha peut s'utiliser pour détruire uniquement matricaires, laiterons, anthémis. Les mauvaises herbes doivent être bien développées et la température supérieure à 10° C et ne pas pleuvoir dans les 4 heures. CLERDONE est en limite d'utilisation.

P. 30

- N° de série : 649
- SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
RN 89 Marmilhat
63 370 LEMPDES

- Publication périodique
- Directeur-Gérant : B. MORIN
- CPPAP N° 525 AD - Abonnement Annuel : 145 F
- Chèques : Régie de recettes D.R.A.F.
- Imprimerie D.R.A.F.

POIS

TRAITEMENTS DES SEMENCES

Les semis vont débuter.

En 1988, mildiou et anthracnose se sont fortement manifestés dans notre région. Afin de se prémunir des attaques de mildiou, d'anthracnose et fontes de semis, il est très vivement conseillé d'utiliser une semence traitée avec une association de produits efficaces.

✡ **PRODUITS A UTILISER**

→ **Efficace sur mildiou :**

- PULSAN	0,625 kg/q (efficace sur fontes des semis)
- PULSAN TS	0,125 kg/q

→ **Efficace sur anthracnose + fontes des semis**

- CALTAN TS	0,75 l/q
- VAMIN TS	0,75 l/q
- ALIETTE III WG	0,30 kg/q
- GERMINATE CSP	0,40 l//q
- QUINOLATE PRO ACFL	0,25 l/q
- GERMINOL	0,30 l/q
- QUINOLATE PRO FL	0,25 l/q
- TEBUZATE	0,20 l/q

→ **Efficace sur fontes des semis**

- ALIETTE SD	0,25 kg/q



AVERTISSEMENTS AGRICOLES
36-17 - Code AVERT